

OBJET **CHANGEMENT DE DENOMINATION DE VOIE**
Chemin des Bauhinias en rue Jean-Jacques BOITIER

Jean-Jacques BOITIER, né le 25 avril 1948, a été affecté en 1982 au collège de la Montagne, au sein duquel ce représentant passionné de l'Éducation Physique et Sportive accomplit l'essentiel de sa carrière, jusqu'à son décès le 25 avril 2006.

Tous ceux qui ont eu la chance de côtoyer Jean-Jacques BOITIER sont unanimes à reconnaître en lui avant tout un amoureux de la vie et de l'espèce humaine, un toujours jeune et toujours gai « Gavroche » du syndicalisme, un infatigable défenseur du « sport à l'école, de la chance d'accomplissement personnel et social qu'il ouvre à chaque enfant ».

Secrétaire académique du SNEP (Syndicat National de l'Éducation Physique) pendant vingt ans, il n'eut de cesse de mettre en avant son credo « plus et mieux d'éducation physique à l'école » et de se battre pour que s'ouvrent les stades, que se bâtissent les gymnases. Le gymnase Jean JOLY de la Montagne en particulier peut être considéré comme son enfant quelque part, tellement il mit d'enthousiasme à en promouvoir l'existence.

Pour son engagement et sa grande implication dans la communauté éducative, la Ville de Saint-Denis entend rendre hommage à Jean-Jacques BOITIER en dénommant l'actuel « chemin des Bauhinias » qui dessert le gymnase Jean JOLY :

« rue Jean-Jacques BOITIER ».

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20130921-13433-1A-DE
Date de réception préfecture : 01/10/2013

Signé électroniquement par :
Le Maire
27/09/2013


Gilbert ANNETTE

OBJET **CHANGEMENT DE DENOMINATION DE VOIE**
Chemin des Bauhinias en rue Jean-Jacques BOITIER

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et aux libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le RAPPORT N° 13/4-33 du Maire ;

Vu le rapport de Monsieur COUDERC Alain, 13ème Adjoint, présenté au nom des Commissions Affaire Générale/ Entreprise Municipale, et Aménagement/ Développement Durable ;

Sur l'avis favorable des dites Commissions ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE DES VOTANTS**

Approuve le changement de dénomination du « chemin des Bauhinias », à la Montagne, en :

« rue Jean-Jacques BOITIER ».

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20130921-13433-1B-DE
Date de réception préfecture : 01/10/2013

Signé électroniquement par :
Le Maire
27/09/2013

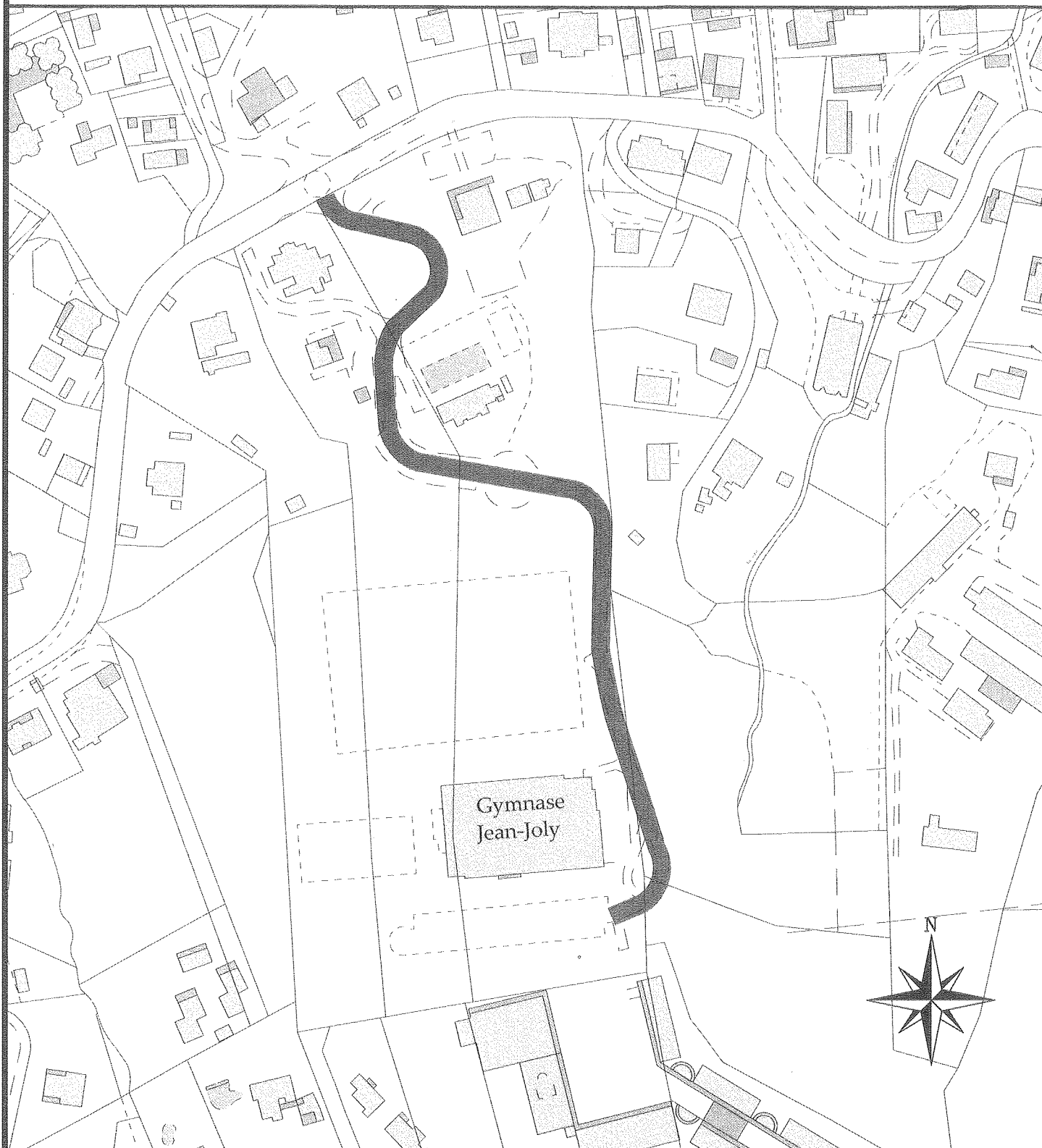


Gilbert ANNETTE



PLAN DE SITUATION

ECHELLE :1/2000



Quartier : La Montagne 8ème

RUE JEAN JACQUES BOITIER (ex-BAUHINIAS)

Accusé de réception en préfecture
974-1914116-20130921-14132-11
Date de réception préfecture : 01/10/2013

CHANGEMENT DE DENOMINATION DE VOIE